

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 83 (1938)
Heft: 10

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse :

1 an fr. 12.— ; 6 mois fr. 7.—
3 mois fr. 4.—

Prix du numéro : fr. 1.50.

Pour l'Etranger :

1 an fr. 15.— ; 6 mois fr. 9.—
3 mois fr. 5.—

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

Avenue de la Gare 33, Lausanne — Compte de chèques post. II. 5209

ANNONCES : Société de l'Annuaire Vaudois S. A. — Pré du Marché, 3 — Lausanne

Du combat offensif¹

(suite)

Chaque groupement va faire effort sur l'axe qui lui est assigné, tant qu'il pourra. Il ne saurait cependant se désintéresser de ses voisins, mais il faut bien dire que lorsqu'un assaillant se préoccupe, outre mesure, de ses flancs, c'est en général un indice que son attaque n'ira pas loin.

« Le maintien de la cohésion, dans l'attaque, n'incombe pas aux troupes engagées ; c'est la plus importante des tâches du chef qui suit immédiatement. Il s'en acquitte, soit en protégeant par le feu les flancs de ses éléments avancés, soit en intercalant de nouveaux éléments, soit en chargeant une *flanc-garde de liaison* spéciale d'assurer la cohésion et la protection du flanc... » (S. C. 219.)

Dans le combat de rencontre, jusqu'où pouvons-nous pousser la préparation ? (S. C. 229.)

Deux procédés s'offrent au commandement. Le premier consiste à engager les moyens, par des ordres d'attaque particuliers, au fur et à mesure qu'ils sont prêts et au fur et à mesure des besoins de la manœuvre.

¹ Lire la première partie dans la livraison de septembre 1938.